EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220201-20220201_12-DE
Reçu le 04/03/2022
Publié le 04/03/2022

N° 20220201-12

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :	58
Conseillers présents :	43
Suppléants ayant voix délibérantes :	3
Conseillers représentés :	11
Total votants :	57

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1er FÉVRIER 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 25 janvier 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1er février 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :
Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :
Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Mohamed OULABBI à Catherine MAZELLIER
Ghislaine DUBIEN à Philippe CAYRE
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Stéphane RODIER
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseillers absents excusés : Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Serge FAYET

Conseillers suppléants ayant voix délibérante : Alain DESCOLS, Christophe DOS SANTOS, Marc BONNOT

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

NOUVELLE ORGANISATION DES DISPOSITIFS HABITAT (OPAH ET PIG)

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20220201-20220201_12-DE
Reçu le 04/03/2022
Publié le 04/03/2022

Vu les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » ;
Vu le Comité de Pilotage réuni le 16 juillet 2021 validant la stratégie opérationnelle d'intervention.

Considérant l'étude pré-opérationnelle menée en 2020-2021 confiée au cabinet In Situ ;
Considérant les enjeux présentés en Bureau Communautaire du 23 février 2021 ;
Considérant la stratégie présentée au Bureau du 7 septembre 2021.

Il est proposé de mettre en place des moyens adaptés par territoire et par enjeu, avec :
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre ancien de THIERS,
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites sur les bourgs de COURPIERE, PUY-GUILLAUME et LA MONNERIE-LE MONTEL ;
- Un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour le reste du territoire de TDM.

Pour l'animation de ces dispositifs, il est proposé l'organisation suivante :
- Pour l'OPAH-RU : maintien de l'animation en régie ;
- Pour l'OPAH multi-sites : animation par un prestataire avec des permanences renforcées ;
- Pour le PIG : animation par un prestataire avec des permanences.

Les incitations financières proposées portent sur les thématiques suivantes :
- La précarité énergétique
- L'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap
- L'intervention sur l'habitat dégradé
- La lutte contre l'habitat indigne occupé
- La lutte contre la vacance dans les logements
- Le soutien à l'accession à la propriété
- La rénovation des façades en centres bourgs

Des primes dites d'accompagnement sont proposées :
- Amélioration du cadre de vie : ravalement de façade dans les centres bourgs du pôle principal, des pôles relais et des pôles de proximité ;
- Accompagnement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en favorisant la filière bois, énergie locale avec une prime à l'installation d'une chaudière bois et en favorisant le chauffe-eau solaire individuel.

Sur le PIG et l'OPAH multi-sites, le nombre de logements à réhabiliter s'élève à 255 logements de propriétaires occupants, et 60 logements de propriétaires bailleurs, soit un total de 315 logements sur 5 ans (63 logements/an).
Sur ces deux dispositifs, le montant total des aides financières octroyées par Thiers Dore et Montagne (propriétaires occupants et bailleurs) s'élève à 1 195 000 euros sur 5 ans, soit 239 000 euros par an.

Suite à la délibération du Bureau Communautaire du 7 septembre 2021, les projets de convention pour l'OPAH multi-sites et le PIG TDM ont été travaillés en partenariat avec l'ANAH. Ils sont présentés en annexe.
Pour l'OPAH-RU de THIERS, il est proposé de renforcer les aides de Thiers Dore et Montagne afin de faire un véritable levier pour que les travaux puissent se réaliser, les travaux étant plus coûteux et complexes en centre ancien. Les aides à l'amélioration du cadre de vie et les primes d'accompagnement du plan Climat Air Energie Territorial sont également instaurées. Les objectifs ne

AR Prefecture

063-200070712-20220201-20220201_12-DE
Reçu le 04/03/2022
Publié le 04/03/2022

changent pas. Le montant total des aides financières octroyées par Thiers Dore et Montagne (propriétaires occupants et bailleurs) s'élève à 885 000 euros sur 5 ans, soit 177 000 euros par an.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les conventions du Programme d'Intérêt Général (PIG) sur Thiers Dore et Montagne et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat multi-sites ;
- **Approuve** l'avenant n° 1 à la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 57	Conseillers présents : 46	Représentés : 11	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 57	Pour : 57	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

AR Prefecture

063-200070712-20220201-20220201_12-DE
Reçu le 04/03/2022
Publié le 04/03/2022